

l'établissement est mobilisé pour garder son offre de soins

Une centaine de personnes rassemblées devant l'hôpital



L'initiative a été menée par la CGT et FO. Photos DDM, A.S.

Les allocutions du président de la République se suivent mais la colère ne retombe pas pour des milliers de soignants partout en France. « Dimanche, dans son discours, il a prononcé le mot soignant une fois en 15 minutes. On a eu droit à un merci et c'est tout » confie Séverine Couteau, déléguée syndicale Force Ouvrière. Lassé de ne pas être entendu par le Gouvernement, le personnel soignant s'est regroupé à l'entrée de l'hôpital intercommunal pour faire entendre leurs revendications. « Nous voulons une revalorisation des salaires pour tous les postes, un plan de relance et il faut par-dessus tout arrêter la fermeture des lits, des services et des établissements »

marité Séverine Couteau, soutenue par une centaine d'applaudissements. En première ligne depuis le début de la crise sanitaire, les soignants dénoncent « la stratégie déplorable du Gouvernement qui est en train de démonter notre hôpital. Nous devons être dans la capacité de soigner tout le monde. Il ne faut pas trier les patients. »

Deux nouvelles dates programmées

En l'absence du maire Jean-Michel Henryot et de son équipe, les syndicats ont déclaré vouloir des actes, sinon ils continueront à « crier leur écœurément dans les rues et devant les hôpitaux » confie Séverine Couteau. La dé-



Deux banderoles ont été accrochées à l'entrée de l'hôpital.

léguée syndicale en a profité pour féliciter le travail effectué dans les Ehpad, où aucune victime du Covid-19, de la grippe ou de la gastro n'est à signaler. Les syndicats ont d'ores et déjà

annoncé deux nouvelles dates de mobilisation, le 30 juin et le 14 juillet, où ils ne « comptent pas parader comme des soldats mais faire entendre leurs voix. »

Anaïe Simon

tradition

Les marins de Moissac n'ont pas pu fêter la Pentecôte

La situation surréaliste de ces dernières semaines et son cortège d'annulations de festivités en tous genres ont eu bien des effets collatéraux. Ainsi en est-il pour l'association des Marins de Moissac, fer de lance et force motrice au côté du comité des fêtes des grandes fêtes de la Pentecôte dans la cité uvale, qui n'ont pas eu lieu cette année. Cette association s'inscrit loin dans la mémoire ancienne de la ville, qui avec le Tarn et ensuite le canal fut longtemps un port commercial d'importance.

La confrérie des Marins de Moissac (« Companha de Sancta Katharina », du nom de leur Sainte Patronne, Catherine), attestée depuis le début du XVIIe siècle, s'est transformée en Société de Secours Mutuel des Marins de Moissac en 1889 (dont on a fêté le 130^e anniversaire en 2019), puis en association en 1901. Le grand rendez-vous annuel pour les marins s'inscrit depuis des générations pendant la Pentecôte moissacaise, avec distribution de pain bénit, plantation du Mai, messe et dépôt de gerbe à la mémoire des marins disparus. Mais cette année, l'herbe a été coupée sous les pieds de la trentaine d'adhé-



L'année dernière pour la messe du lundi de Pentecôte, les marins de Moissac devant le portail de l'abbatiale.

rents de l'association : « confinement, annulation des manifestations et incertitudes électorales ne nous ont pas permis de mener à bien nos projets », confie Mickaël Lanoë et Jérémy Courcelles, président et secrétaire d'une association au bureau considérablement rajouté cette année. On peut ajouter le corollaire : la fragilité financière. En effet, l'as-

sociation n'a pu cette année se lancer dans sa traditionnelle tournée des Membres Bienfaiteurs (collecte auprès des commerçants de la ville) au mois de mars, à vu sa subvention municipale suspendue et les fêtes de Pentecôte, traditionnellement pourvoyeuses de recettes annulées, et reste encore dans l'expectative quant aux deux vide-greniers programmés pour les

2020 municipales

Un débat Radio 100 % - « La Dépêche du Midi »



La situation politique de Moissac place la cité uvale sous le feu des projecteurs.

Raison de plus pour s'intéresser à ce qui s'y joue lors du second tour du 28 juin.

Pour mieux comprendre les enjeux de ce second tour inédit entre Romain Lopez (RN) et Estelle Hemmami (TEM), la Dépêche du Midi et Radio 100 % s'associent pour proposer un débat à leurs lecteurs et auditeurs.

Le débat, qui n'est pas public (crise sanitaire oblige) sera enregistré dans les conditions du direct, aujourd'hui à Moissac. Il sera diffusé sur Radio 100 % à 19 heures (103,7) et sur notre site internet dans l'après-midi.

Une page « verbatim » sera consacrée à ce rendez-vous décisif dans notre édition de jeudi.

Le débat sera coanimé par Brice Vidal, rédacteur en chef de Radio 100 % et Laurent Benayoun, responsable de l'édition de Tarn-et-Garonne de la Dépêche du Midi.

en bref

CONSEIL MUNICIPAL > Demain jeudi. Le prochain conseil municipal de Moissac se tient demain jeudi 18 juin, à 19 heures, salle du conseil municipal mairie de Moissac. La séance étant publique, celles et ceux qui désirent y assister devront être présents au plus tard à 18 h 55, et porter un masque (obligatoire), des masques jetables seront mis à disposition à l'entrée de la salle ainsi que de la solution hydroalcoolique. Passé 18 h 55, le public sera dirigé vers la salle des mariages pour une retransmission sur écran en temps réel. Celles et ceux qui désirent assister à la séance en visio-conférence, se rapprocher de Nathalie Costagliola, Tél. 05 63 04 63 68 ; mail : n.costagliola@moissac.fr, pour l'envoi du lien.

MARCHÉ COUVERT > Du mardi au dimanche. Le marché couvert de Moissac est ouvert du mardi au dimanche matin. Les clients retrouveront leurs marchands habituels, de retour depuis plusieurs semaines.



CENTRE DE LOISIRS: COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions pour le centre de loisirs ont débuté hier et se feront jusqu'au 26 juin 2020, seulement sur rendez-vous au 5 rue des Mazels 82200 Moissac.

En raison des différentes mesures prises dans le cadre du Covid-19, les services liés aux accueils de loisirs sont limités : fermeture des ALSH du mercredi jusqu'au 1^{er} juillet 2020 ; ouverture des ALSH maternel et élémentaire du 6 au 31 juillet sur l'école du Sarlac ; accueil réduit pour l'été : 30 enfants ALSH maternel et 45 enfants ALSH élémentaire. L'accueil des enfants sera possible pour les familles dont les deux parents travaillent (une attestation sera demandée). Ces prises de rendez-vous obligatoires peuvent s'effectuer à l'accueil de la mairie jusqu'au 26 juin, par téléphone au 05 63 04 65 31 les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, le mercredi de 8 heures à 12 heures ; ou, en ligne en cliquant sur « Centre de loisirs ».

Lors de l'inscription, il vous faudra présenter les documents suivants : photocopie d'attestation d'assurance extrascolaire, photocopie des vaccins à jour ; photocopie d'attestation CAF ou MSA pour les bénéficiaires et photocopie d'attestation d'employeur pour les deux parents.